

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LE GRAND VAINCU

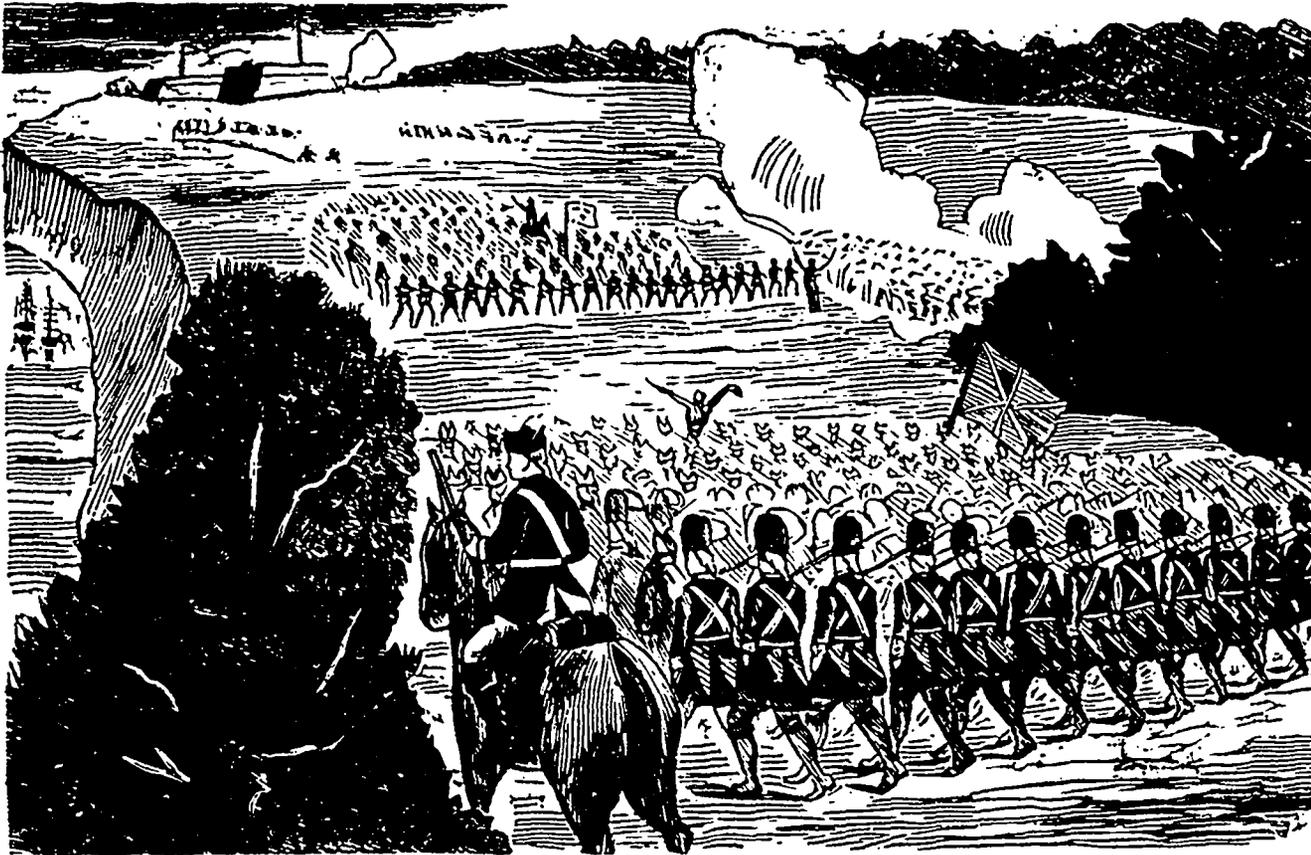
TROISIÈME PARTIE — LA DÉFENSE DE QUÉBEC

XXVI. — ÉPILOGUE. — (Suite et fin.)

Quelques mots suffiront pour faire connaître ce que devint dans la suite les principaux personnages de ce récit.

Le père André se retira auprès de ses amis. Il ferma les yeux du père Dervieux et mourut lui-même à un âge fort avancé, une dizaine d'années après les événements qui avaient donné le Canada à l'Angleterre.

Jusqu'à la fin de sa vie, il allait tous les mois prier et pleu-



LES ARMÉES ANGLAISE ET FRANÇAISE DANS LES PLAINES D'ABRAHAM. 1759.

David Kerulaz réalisa en partie le rêve qu'il avait formé de devenir l'un des grands fermiers des environs de Québec.

Dieu bénit ses efforts. Il apporta dans la culture de la terre la hardiesse et le courage dont il avait donné tant de preuves durant sa vie aventureuse des prairies.

Grâce à lui, la ferme de Sillery devint un magnifique domaine dont les moissons dorées et les herbages veloutés s'étendaient à perte de vue. Marthe toujours bonne, aimante, dévouée, lui donna une nombreuse famille. Peut-être, si on allait de nos jours frapper à la porte d'une des grandes fermes qui avoisinent Québec, serait-on reçu par un des robustes petits-fils de David Kerulaz.

rer dans l'église des Ursulines, sur la tombe du héros qu'il avait tant aimé.

Quelques années plus tard, la reconnaissance des Canadiens et l'admiration de ses ennemis devaient élever à la mémoire de Montcalm d'impérissables monuments. En même temps les misérables qui, après avoir pillé le Canada, l'avaient rendu à l'Angleterre, subissaient enfin la juste punition de leurs crimes.

Un arrêt du Conseil d'Etat du 12 décembre 1761 avait institué une commission du Chatelet présidée par M. de Sartines, lieutenant de police, pour juger souverainement les « auteurs des prévarications commises au Canada ». Les accusés étaient au nombre de cinquante-cinq. Parmi eux se trouvaient Bigot et son digne subdélégué Varin.

Le 10 décembre 1763, après une instruction de quinze mois la Commission rendit un jugement qui condamnait Bigot et Varin à restituer, le premier 1,500,000 livres, le second 800,000. Ils furent, de plus, bannis à perpétuité du royaume. Leurs complices durent faire à l'État des restitutions qui s'élevèrent à près de 12 millions (*)

D'Arramonde tint la promesse qu'il avait faite à maître Paterno, le jour où ce dernier avait sacrifié, pour le sauver, sa précieuse découverte, la « campanula rubra ». De retour en France, il lui donna généreusement les moyens d'ouvrir dans la rue des Lombards une belle boutique au-dessus de laquelle l'enseigne du « Pilon d'or » se balançait majestueusement et où le digne garçon put se reposer des émotions et des fatigues qu'il avait éprouvées durant sa courte carrière d'écuyer d'un chevalier gascon.

Quant à nos deux jeunes héros, Saint-Preux et d'Arramonde ils prirent du service dans l'armée en arrivant en France.

Hâtons-nous de dire que Jean d'Arramonde eut l'honneur d'être reçu à Versailles par le roi auquel le maréchal de Belle-Isle voulut bien le présenter.

— Eh ! vive Dieu ! disait-il gaiement en sortant de cette audience, j'ai fait un détour de trois mille lieues pour voir le roi, mais, mordicus ! je ne le regrette pas !

L'amitié que Saint-Preux et d'Arramonde avaient contractée dans de si singulières circonstances ne se démentit jamais pendant le cours de leur longue carrière. Peut-être aurons-nous l'occasion de les retrouver un jour.

Mais quels que pussent être dans la suite les grands et terribles événements auxquels ils furent mêlés, jamais ils n'oublièrent ce beau pays du Canada où il avaient fait leurs premières armes, jamais ils ne perdirent la mémoire de ce héros qui leur avait donné de si beaux exemples d'abnégation, de sacrifice au devoir, de dévouement à la patrie.

Ce fut toujours avec un sentiment de profonde émotion que, reportant leur regards vers ces temps lointains de leur jeunesse aventureuse, ils revirent dans leurs souvenirs la noble et belle figure du marquis de Montcalm qui dormait là-bas, de l'autre côté de l'Océan, roulé dans le manteau noir où les grenadiers de France avaient enseveli ce « Grand Vaincu ! »

NOTE SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI SUIVIRENT LA BATAILLE D'ABRAHAM ET SUR LA PERTE DÉFINITIVE DU CANADA.

Après la funeste bataille d'Abraham, après la défaite écrasante de l'armée de Montcalm et la mort de ce héros, il semblait que tout était fini et que Pitt n'avait plus qu'à étendre la main pour achever son œuvre et arracher le Canada à la France.

Mais Montcalm n'était pas mort tout entier. Sa grande âme planait sur ces soldats qu'il avait si souvent conduits à la victoire. Il avait laissé des lieutenants dignes de lui, tout animés de son zèle ardent, de son dévouement à la patrie, et pendant plus d'une année encore il y eut parmi cette poignée de braves comme une folie d'héroïsme dont l'histoire doit pieusement conserver le souvenir.

(*) Ainsi que le fait remarquer M. Charles de Bonnechose dans son remarquable essai historique sur Montcalm et le Canada, « ces hommes, experts en bonnes affaires, n'en avaient jamais fait une meilleure, car ils méritaient la corde. Les juges s'excusèrent sur l'absence d'un texte qui punît de mort leur crime. Pour l'honneur de la France, ce genre de trahison n'avait pas été prévu. »

Les faits que nous avons développés dans le cours du récit qu'on vient de lire sont peu connus. On ne se rend pas bien compte en France de la situation magnifique que nous possédions, au siècle dernier, dans l'Amérique du Nord ni des conséquences incalculables qui sont résultées de notre expulsion du Canada.

Nous ne cachons pas que le but de ce livre est surtout d'intéresser le lecteur à ces grands événements trop ignorés, de lui donner le désir d'étudier cette partie peu explorée de notre histoire, de lui inspirer quelque admiration pour ces héros, nos pères, qui défendirent si vaillamment, à quinze cents lieues de la patrie, l'immense territoire où flottait notre pavillon, — et de l'émouvoir enfin de quelque pitié pour ce malheureux peuple lâchement abandonné par la fatale politique de Louis XV et dont pourtant l'amour filial envers la mère-patrie est toujours resté si fidèle et si touchant.

Il nous a donc semblé que notre ouvrage ne serait pas complet, si, après les développements, romanesques dans la forme, mais scrupuleusement exacts dans le fond, que nous lui avons donnés, nous ne précisions, en quelques pages, les événements qui suivirent la mort de M. de Montcalm.

Le soir de la bataille d'Abraham, la petite armée française battue et dispersée se réfugia à Québec en désordre. Un conseil de guerre fut aussitôt rassemblé. La délibération fut confuse ; les uns voulaient se fortifier dans la capitale du Canada et y attendre le siège que l'ennemi ne manquerait pas d'entreprendre ; les autres, jugeant que Québec ne pouvait se défendre sérieusement, demandaient que l'armée battue en retraite et allât se reformer plus loin. Ce dernier avis prévalut malheureusement. On laissa à Québec une garnison de 1,760 miliciens sous les ordres de Ramesay et on se retira du côté du fort Jacques-Cartier.

Ce Ramesay était une créature de M. de Vaudreuil. Il était indigne d'occuper le poste d'honneur qu'on lui confiait, incapable de commander à des troupes et de leur inspirer la confiance nécessaire dans ce moment de trouble et de danger. Oubliant les dernières paroles de Montcalm expirant, il eut la lâcheté de rendre sans combat la place qu'il avait mission de défendre.

Dès qu'il avait appris le fatal résultat de la bataille d'Abraham, M. de Lévis était accouru des rapides du Saint-Laurent où il avait été envoyé pour tenir tête au général Amherst qui s'avancait à l'intérieur avec douze mille hommes et il avait pris aussitôt le commandement de la petite armée française réunie au fort Jacques-Cartier.

Six jours après la bataille d'Abraham, le 19 septembre, il se trouvait aux portes de Québec. Là il apprit que le lâche Ramesay avait capitulé la veille ; il fit de nouveau rétrograder l'armée à Jacques-Cartier.

Ainsi une poignée d'hommes battus et découragés, les Anglais maîtres de la capitale, maîtres du fleuve par leur flotte puissante, un pays dévasté, ruiné, décimé par la guerre, telle était la situation après la bataille d'Abraham. Ajoutons que le Canada, défendu par trois ou quatre mille soldats, était attaqué par trois armées anglaises aussi nombreuses que sa population tout entière, — fait peut-être sans précédent dans l'histoire des invasions.

C'est dans de telles circonstances que froidement, résolument, M. de Lévis décida qu'il continuerait la guerre et qu'il reprendrait Québec.

L'hiver rigoureux suspendait les opérations militaires. Dès que le printemps approcha, au mois d'avril 1760. M. de Lévis rassembla à Montréal trois mille soldats, deux mille Canadiens et

sauvages et reprit le chemin de Québec. Deux frégates françaises, « l'Atalante » et la « Pomone, » chargées d'un petit matériel de siège, descendirent en même temps le Saint-Laurent, profitant d'un étroit canal que le dégel avait ouvert au milieu du fleuve. La marche des troupes fut des plus pénibles, les routes étant défoncées par la neige qui commençait à fondre.

Enfin la petite armée, forte de 5,000 hommes environ et n'ayant pour toute artillerie que trois pièces de canon qu'elle était parvenue à grand-peine à trainer avec elle, se déploya un matin dans ces mêmes plaines d'Abraham qui avaient été témoins du duel mortel de Wolf et de Montcalm.

Le général Murray, gouverneur anglais de Québec, sortit aussitôt de la ville pour livrer bataille aux Français. Il avait quatre ou cinq mille hommes de troupes et 22 pièces d'artillerie.

C'était le 28 avril 1760. Le choc des Français fut violent, désespéré. Les Canadiens chargèrent ayant un couteau emmanché au bout du fusil en guise de boïanette. L'artillerie anglaise tonnait contre ces braves ; des volées de mitraille fauchaient leurs rangs. Mais ils avançaient toujours, les tambours battant furieusement la charge, et ils se jetaient sur les Anglais avec rage, comme s'ils eussent compris qu'ils avaient un grand désastre à réparer et une grande mort à venger.

Les Anglais ne purent résister à la superbe furie de cette attaque. Leurs bataillons furent enfoncés et se replièrent sur Québec ; ils perdirent toute leur artillerie (20 canons et 2 obusiers) et laissèrent 1,200 morts et blessés. De notre côté, nous avions 700 hommes et 104 officiers hors de combat, parmi lesquels le vaillant Bourlamaque, qui avait commandé cette charge magnifique. Tous les grenadiers avaient été tués par la mitraille anglaise.

Sans perdre de temps, M. de Lévis commença le siège de Québec. Grâce aux outils et aux canons enlevés aux Anglais pendant la bataille du 28, on put pousser activement les opérations. Malheureusement la poudre manquait. Les artilleurs eurent l'ordre de ne tirer que vingt coups par vingt-quatre heures. Mais l'espoir soutenait les assiégeants. « Une seule frégate arrivée de France avant la flotte anglaise, écrivait M. de Lévis au ministre de la guerre, eût décidé la reddition de Québec et assuré la Nouvelle-France pour cette année. »

Hélas ! ce ne fut pas une frégate française qui arriva ! Le 15 mai, vers le soir, des voiles apparurent à l'horizon. Aussitôt les regards de tous, assiégeants et assiégés, se tournèrent vers le bas du fleuve, d'où chacun espérait voir venir son salut. Moment de terrible angoisse ! Si c'étaient des vaisseaux français, Québec revenait à la France ; si ces navires étaient anglais, M. de Lévis était obligé de lever le siège. Enfin les voiles se rapprochèrent. C'était l'avant-garde de la flotte anglaise ! « Nous restâmes quelque temps en suspens, dit l'historien anglais Knox, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder... L'on ne peut exprimer l'allégresse qui transporta alors la garnison. Officiers et soldats montèrent sur les ramparts faisant face aux Français et poussèrent pendant plus d'une heure des hurras continuels en élevant leurs chapeaux en l'air... Enfin il est impossible de se faire une idée de notre joie, si l'on a pas souffert les extrémités d'un siège, si l'on ne s'est pas vu avec de braves compatriotes voué à une mort oruelle... »

Les vaisseaux anglais fondirent aussitôt sur nos deux malheureuses frégates, qui, ne pouvant soutenir le choc, se jetèrent à la côte. « Dans ces derniers jours du Canada, tout est épique, dit M. Ch. de Bonnechose. « L'Atalante, » commandée par Vau-

quelin, brûla sa dernière gargousse et il n'y eût pas un homme qui ne fût blessé. Quand on héla le navire silencieux, Vauquelin répondit seulement : « Si j'avais de la poudre, vous m'entendriez bien. » Lévis, le désespoir dans le cœur, se replia de Québec sur Montréal. « Heureux, heureux jour ! ma joie et mes transports sont inexprimables ! » écrivait, à la nouvelle de ces événements, Pitt qui avait tout prévu, tout dirigé.

Sous l'empire d'une idée fixe, les défenseurs du Canada étaient-ils devenus fous ? l'héroïsme peut-il aller jusque-là. On se le demande en lisant les dépêches de Lévis à ses lieutenants. « Nous n'avons de la poudre que pour un combat, disait Lévis à la fin de juin, et il est surprenant que nous existions encore, mais si les ennemis ne mesurent pas leurs mouvements, nous en profiterons pour combattre le corps qui avancera le premier ; c'est l'unique ressource qui nous reste. » Et en même temps Bourlamaque écrivait : « Menacés de tous côtés par des forces infiniment supérieures, nous attendrons que l'ennemi ait achevé de décider ses mouvements pour l'aller combattre... »

M. de Lévis s'était retiré à Montréal avec 3,600 hommes. Les Anglais firent converger trois armées sur cette ville pour y cerner les Français. Leurs forces s'élevaient à plus de 40,000 combattants.

Dans cette situation désespérée, M. de Lévis écrivait encore au ministre de la guerre. « Je n'ai point négligé de profiter de la confiance que me témoignent les Canadiens pour ranimer leur zèle, leur courage, et calmer leurs alarmes sur les lettres de change et ordonnances, et les engager à fournir des vivres. Nous sommes obligés de les combattre pour nous défendre, d'achever de leur enlever de force le peu d'animaux qui leur restent pour leur vie, étant à la dernière extrémité à ce sujet. La récolte paraît belle ; mais il reste à savoir si nous y arriverons, si nous pourrons la couper et qui la mangera. Nous n'avons de poudre que pour un combat. Nous n'avons encore aucune nouvelle des ennemis. Nous sommes à des événements qui décideront du pays, jugez, monseigneur, de notre situation, de celle des Canadiens. Telle qu'elle soit, je vous supplie d'assurer le roi que je mettrai en usage tous les moyens de faire tout ce qui sera possible pour la gloire de ses armes et lui conserver cette colonie... »

Les pauvres colons du Canada avaient bien souffert durant cette longue guerre. Au moment où M. de Lévis leur demandait un dernier sacrifice, quelle ne fut pas leur douleur d'apprendre que le cabinet de Versailles achevait leur ruine en suspendant le paiement des lettres de change tiré sur la colonie ! On devait 40 millions aux colons. « Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada, écrivait M. de Lévis au ministre ; ils se trouvent actuellement ruinés, sans ressources. » Tel fut le dernier acte du gouvernement de Louis XV au Canada.

Le 6 septembre, une armée anglaise de plus de 20,000 hommes entourait la ville de Montréal et ses trois mille défenseurs, glorieux débris de l'armée de Montcalm et de Lévis, seuls survivants de cette guerre de cinq années ! Montréal était pour ainsi dire une ville ouverte, n'ayant pour toute défense qu'une simple muraille destinée à la protéger contre les incursions des sauvages. On ne pouvait songer à la défendre ; M. de Vaudreuil consentit à capituler.

Mais Lévis, héroïque jusqu'au bout, se révolta contre un article de cette capitulation imposé par le général Amherst et qui refusait à ces troupes valeureuses les honneurs de la guerre.

Il se retira dans l'île de Sainte-Hélène avec les 2,200 hommes qui lui restaient et se prépara à combattre, ne voulant pas

rendre son épée. Il fallut un ordre formel de M. de Vaudreuil, il fallut surtout le désir d'épargner aux pauvres habitants de la colonie les vengeances d'un ennemi irrité pour fléchir cette résolution sublime. Il consentit enfin à poser les armes, le 8 septembre 1760, en protestant pour lui et son armée contre le traitement fait aux troupes françaises « qui auraient dû mériter plus d'attention de la part de M. de Vaudreuil et plus d'estime de celle du général Amherst. »

Les malheureux soldats français furent entassés dans des navires anglais trop étroits pour les contenir et s'éloignèrent de ces rives du Canada qu'ils avaient défendues avec une si indomptable énergie. Une horrible tourmente les assaillit. « Les flots du fleuve canadien, dit M. de Bonnechose, semblaient se soulever pour retenir nos peres ! »

Quant aux héroïques chefs de cette armée, un brillant avenir récompensa leur courage. Lévis devint maréchal de France : Bourlamaque, mutilé sur les champs de bataille de Carillon et d'Abraham, fut nommé gouverneur de Guadeloupe ; Bougainville illustra son nom dans de hardis voyages, entra à l'Académie des sciences et mourut à quatre-vingt-trois ans, amiral et sénateur.

HENRI CAUVIN.

FIN.

A NOS LECTEURS.

Avec les souhaits de la nouvelle année, nous offrons nos bien sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu nous prêter leur concours pour faire réussir la publication du FEUILLETON ILLUSTRÉ, et nous les prions de nous continuer à l'avenir leur patronage bienveillant.

LES ÉDITEURS.

AVIS IMPORTANT.

Au 1^{er} janvier prochain, le FEUILLETON ILLUSTRÉ commencera sa deuxième année par la publication de deux beaux romans. Voici ce qu'en disait, il n'y a pas longtemps, « Le Courrier des États-Unis » :

LES AVENTURES DE CAPITAINE VATAN. — Sous ce titre, un nouveau roman de cape et d'épée, par GUSTAVE AIMARD, vient d'être publié chez DENTU ; rien de plus amusant et de plus dramatique que ce récit plein d'aventures d'amour et de guerre où l'on retrouve toute la verve de l'auteur des « Trappeurs, » des « Rois de l'Océan, » etc. Cette fois l'action ne se passe plus dans les « pampas » mais bien en plein Paris, sous Louis XIII, à cette époque troublée par les guerres civiles et les mœurs galantes des « Vauriens » et des « Raffinés. » Un succès certain attend cette longue histoire romanesque pleine d'humour, de gaieté, et de coups d'épée, dont l'intérêt ne cesse qu'à la dernière page.

LA DAME DE PIQUE (où Le Nihilisme en Russie) sous ce titre, la librairie Blériot Frères vient de publier l'intéressant roman historique de ALEX. DE LAMOTHE.

Le fécond romancier a su entourer les événements historiques des détails les plus variés et les plus dramatiques : incidents politiques et policiers, intrigues émuovantes et vraies, l'écrivain a tout réuni pour maintenir au plus haut degré l'intérêt dans cet ouvrage qui aura certainement un grand succès.

SAUVÉ PAR UN VIOLON

III

Il n'existo pas d'analogies très frappantes entre les aptitudes d'un comptable et celles d'un professeur de violon ; aussi échouai-je dans toutes les tentatives que je fis pour obtenir une place dans une des nombreuses maisons de banque de Lyon. J'avais beau dire que j'étais un ancien employé du ministère des finances, on s'obstinait à voir en moi un élève du Conservatoire. Un jour pourtant, en réponse à une lettre écrite à un richissime banquier dont le caissier venait de mourir, je regus un billet fort poli, m'engageant à passer à la banque. J'y courus, et M. Lavergne me proposa l'emploi de troisième violon dans un des théâtres de la ville. J'étais voué à la musique à perpétuité. Cette perspective ne me charmait pas du tout. Aussi ma reconnaissance pour M. de Roquevert et son legs était-elle fort diminuée. Ce violon, en définitif, m'avait rendu un mauvais office qui n'était pas loin d'effacer ses services. Sans lui, me trouvant à Lyon, dépourvu de ressources, je me serais remué, ingénieusement dès les premiers jours, et j'aurais réussi à trouver un emploi convenable ; maintenant il était trop tard : j'étais professeur de musique et professeur je resterais. Aveugle ! ingrat ! je blasphémiais la Providence et méconnaissais l'humble instrument dont elle s'était servi et devait se servir encore pour venir à mon aide.

Il y avait alors à Lyon, un vieil italien nommé Contarini, luthier de profession et archéologue antiquaire, érudit musicien, un peu peintre, par-dessus le marché. Malgré le proverbe ; douze métiers, treize misères, Contarini était à l'aise et il passait, malgré ses allures un peu débrouillées, pour un fort honnête homme. Son magasin était connu de tous les professeurs de musique, qui s'y rendaient autant pour causer de leur art que pour faire des achats ou commander les raccommodages dont leurs instruments avaient besoin. J'entrai un jour chez Contarini pour le prier de me mettre une corde à mon violon. Je croyais qu'il allait faire cette petite opération séance tenante ; mais il me remit au lendemain, et me prêta un autre violon pour mes leçons de la journée.

— Savez-vous, me dit-il le lendemain, que vous avez là un violon de premier ordre ?

— Certainement que je le sais.

— Il y a longtemps que vous l'avez ?

— Deux ans environ.

— Et comment vous l'êtes-vous procuré ?

— Il m'est arrivé par succession.

— D'un parent ?

— Non, d'un artiste tombé dans l'indigence.

— L'indigence n'était pas si complète.

— Je vous assure que si.

— Il ne connaissait pas alors le prix de son violon. Votre instrument est tout simplement de la facture de Stradivarius.

— Vous plaisantez.

— Point du tout. Voyez plutôt.

En parlant de la sorte, le signor Contarini me donna une petite loupe à l'aide de laquelle je lus dans l'intérieur du violon : « Stradivarius fecit Crémoue, 18 janvier, « 1701. » Ces caractères étaient microscopiques et il fallait la loupe pour les voir.

— En sorte que... dis-je...

— En sorte que votre violon vaut au moins trois mille francs pour un amateur et un connaisseur.

— Les amateurs et les connaisseurs de ce genre sont rares. En

attendant qu'il s'en rencontre un, je donnerais bien mon instrument pour la moitié du prix auquel vous l'estimez.

— Vous auriez tort. Laissez-là ce violon ; j'espère réussir à le vendre ce qu'il vaut, d'ici à quelques semaines.

— Vous m'obligerez, car je vous avoue que ma fortune ne me promet pas de conserver un objet si précieux.

On sait mes châteaux en Espagne, lorsque je reçus la lettre qui m'invitait à me rendre dans le cabinet de M. Baudouin, le notaire, pour assister à la lecture d'un testament qui m'intéressait ; les rêves que je fis en sortant du magasin du vieux luthier n'étaient pas moins extravagants. Dans quatre ou cinq jours mon violon était vendu trois mille francs, je touchais cette somme, faisais mes adieux à mes élèves et partais pour Paris, je cherchais un emploi à mon loisir, sans me presser, comme un homme qui a trois mille francs devant lui, je parvenais à trouver une place solide et lucrative, je me mariais, et je ne jouais plus du violon que pour mon agrément et celui de ma femme et de mes enfants.

Le lendemain, en passant dans la rue où demeurait « il signor » Contarini, j'aperçus une assez grande pancarte imprimée sur laquelle on lisait :

A VENDRE

UN VIOLON AUTHENTIQUE DE STRADIVARIUS

Prix 3,000 francs.

« Ce vieux italien est fou, pensai-je ; il ne fallait pas indiquer le prix. Jamais sa pancarte ne tentera personne. »

Je n'en passais pas moins deux fois par jour devant le magasin ; j'entrais de loin un loin, deux fois par semaine environ ; mais Contarini ne me parlait plus du Stradivarius. Je ne voulais pas en parler le premier. C'eût été montrer un empressement de mauvais goût. La pancarte s'étalait toujours sur un carreau du magasin, entre un cor de chasse presque neuf et une clarinette d'occasion.

Certain lundi, je ne vis pas la pancarte à sa place.

— Allons ! me dis-je à moi-même, Contarini a compris que cette annonce était ridicule, et il l'a retirée. Allons chercher notre violon.

J'entrai dans le magasin. Le vieux luthier était en grande discussion avec un Allemand qui soutenait que Wagner était le premier musicien du monde : Contarini, lui, prétendait que Wagner n'était pas musicien du tout. Ayant été pris pour arbitre, je me hasardai à dire que l'auteur du Tanhauser était trop exalté par les uns et trop déprécié par les autres. Une opinion qui ne plut bien entendu ni à l'Italien ni à l'Allemand. Enfin l'Allemand s'en alla.

— Je viens vous prier de me rendre mon violon, dis-je à Contarini ; celui que vous m'avez prêté a des sons auxquels ni mes élèves ni moi ne pouvons nous accoutumer.

— Je le crois bien ! s'écria Contarini un Stradivarius ne serait pas un Stradivarius s'il ressemblait au premier violon venu. Seulement vous arrivez trop tard. Votre instrument est vendu depuis hier soir.

— Combien ? m'écriai-je.

— Trois mille francs, parbleu !

Je faillis sauter au cou du vieux Italien. Lui, sans s'émouvoir, alla à son bureau, y prit trois billets de mille francs chacun, et me les donna en disant :

— Vous me devez cinquante francs pour mon droit de commission.

Je le priai de me changer un de mes billets et je lui donnai cinquante francs, en les accompagnant des remerciements les mieux sentis.

Quatre jours plus tard, j'étais à Paris trois mois plus tard, au ministère des finances, six mois plus tard marié.

Vers cinquante ans ayant eu besoin d'aller à Lyon, je me rendis au magasin du vieux luthier. Le magasin et son maître subsistaient toujours. Je demandai à Contarini à qui il avait vendu mon violon, mon intention maintenant que j'étais riche ou peu s'en faut était de le racheter.

Après bien des recherches je finis par retrouver le Stradivarius fabriqué à Crémone, le 8 janvier 1701. Il n'était pas sorti de Lyon et se trouvait dans les mains d'un riche amateur qui s'en était dégoûté et ne demandait pas mieux que de s'en défaire.

Il en demanda 2000 francs que je me hâtai de lui donner. J'envoyai aussitôt mille francs au bureau de bienveillance de l'arrondissement où était situé l'hôtel dans lequel j'étais descendu. J'aurais rougi de ne pas payer mon Stradivarius le prix que je l'avais vendu. Je conserve précieusement dans ma chambre le legs de M. de Roquervert et j'espère que mon fils aîné, qui connaît son histoire, le gardera non moins précieusement et le transmettra à ses descendants. Vous savez maintenant, mon cher M. Jean Grange, pourquoi je ne puis pas rencontrer un pauvre, jouant du violon, sans lui donner une aumône un peu plus forte que celle que je donne aux joueurs de clarinette ambulants, et autres artistes dont l'instrument n'est pas le violon.

FIN.

SOUVENIR D'UN JURÉ

La conversation qui, d'ordinaire, roulait chez madame des Brossards sur un point de littérature ou d'histoire fut ce soir-là d'un prosaïsme et d'un terre-à-terre rares. Il ne fut question que des domestiques. Ce fut parmi ces dames à qui se plaindraient plus amèrement des filles de service : femme de chambre, cuisinières, bonnes. Les messieurs ne paraissaient pas plus contents de leurs valets de chambre, cochers et grooms. Serviteurs de l'un et de l'autre sexe n'en faisaient, paraît-il, qu'à leur tête, ils n'acceptaient aucune observation ; ce qui ne les empêchait point de demander effrontément une augmentation de gages tous les six mois.

M. Vauthier raconta que son cocher s'étant absenté pendant vingt-quatre heures, il avait dû donner lui-même leur provende à ses chevaux, son valet de chambre Joseph ayant déclaré que l'écurie n'était pas dans ses attributions.

Plus gaie était l'aventure de M. de la Joubertière. Se trouvant seul à la campagne avec une cuisinière qui lui faisait des plats immangeables, il lui donna l'ordre de s'en tenir au potage, au rôti et à la salade. La salade étant par trop mal assaisonnée, M. de la Joubertière qui a un faible pour la bonne salade se permit quelques conseils.

— Pourquoi, dit-il, ne mettriez-vous pas quelques boutons de capucines dans votre laitue ? Précisément le jardin en est rempli.

— C'est bien facile, dit la cuisinière.

Le soir même en entrant dans la salle à manger, M. de la Joubertière sentit ses nefs olfactifs saisis par une odeur qui n'avait rien de eulinaire. Ses regards s'étant portés sur le saladier, il le trouva à moitié rempli de coquelicots. La cuisinière avait pris ces fleurs pour des capucines.

C'étaient là les menues peccadilles des gens de service. Mme Robertois raconta que sa cuisinière lui avait dérobé plusieurs pièces d'argenterie, plus précieuses encore par la façon que par la matière. M. Lumphrey avait-eut, lui, son secrétaire forcé et dévalisé par un valet de chambre qui était en ce moment en tête à tête avec le juge d'instruction. Quant à M. et Mme Des Aubiers, mariés depuis un an à peine, ils avaient été sur le point de plaider en séparation de corps et de biens, grâce aux faux rapports, aux lettres anonymes et autres manœuvres honnêtes d'une jeune bonne de 17 ans.

Les domestiques étrangers valaient moins encore que ceux de France : le contre-amiral Sautour qui, ayant beaucoup voyagé, avait beaucoup vu et retenu, nous fit frémir en nous racontant l'empoisonnement de tout un équipage, opéré par un cuisinier italien que le capitaine de vaisseau avait appelé méchant gâte-sauce. Trois personnes avaient succombé, et près de cent autres avaient été si malades qu'on avait été obligé de mettre en panne en pleine mer, les hommes n'étant plus assez valides pour conduire le bâtiment.

Ces racontars ne semblaient guère intéresser M. Valon. Lui qui parle bien et qui aime à parler, n'ouvrit pas la bouche de la soirée. Aussi lui dis-je le lendemain :

— Vous vous êtes joliment ennuyé hier chez Mme des Brossards.

— En effet.

— Il est certain que la conversation a été tout le temps d'un vulgarisme..

— Le vulgarisme ne me déplaît pas autant que vous pourriez le croire : il détend les nerfs, repose la tête, rend plus dispos au prochain travail. Seulement je veux que la conversation, si elle est vulgaire, ne viole ni la charité, ni la justice. Or hier, après s'être donné le tort de crier sur les toits les défauts de pauvres gens qui ont autant que nous besoin de leur réputation, on a commis une véritable injustice en englobant toute la gente domestique dans une réprobation presque général. J'avais envie de prendre la parole et de me faire l'avocat de ces affreux cochers, de ces misérables cuisinières, de ces odieuses femmes de chambre.

— Vous leur porter donc un vif intérêt ?

— Je ne leur porte pas plus d'intérêt qu'à d'autres ; mais j'ai à leur sujet des idées bien arrêtées et ne ressemblant en rien à celles qui furent émises dans la conversation d'hier. Je soutiens que, de même que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, nous avons les serviteurs que nous méritons ; que ces serviteurs sont ce que nous les faisons, et qu'il est extrêmement rare qu'un bon maître n'est pas un bon domestique. Ma thèse s'appuie sur de nombreuses observations, et en particulier sur une histoire que je puis vous conter et qui modifiera peut-être vos idées sur les domestiques, car vous étiez hier soir un des plus acharnés contre ces peuvres gens.

— Croyez-vous ?

— Certainement ; mais voici mon histoire. Je fus, il y a quinze ans, désigné par le sort pour faire partie du jury de la Cour d'Appel de Riom. Les affaires étaient nombreuses et graves. Nous fûmes plus sévères qu'on ne le serait aujourd'hui. Un assassin fut condamné à mort ; un incendiaire aux travaux forcés à perpétuité. Soit que notre sévérité fut épuisée, soit que le talent de l'avocat nous eut séduits, nous renvoyâmes acquitté et indemne un paysan d'une trentaine d'années qui s'était rendu coupable de plusieurs vols considérables au détriment de son

maître. Le maître jouissait d'une fort médiocre considération que, naturellement, l'avocat du voleur ne se fit pas faute de diminuer encore. M. X... fut vilipendé. En vain le président fit observer qu'il ne s'agissait pas de savoir si M. X... était un usurier, mais si son domestique était un voleur ; M. Robinet reconnut que M. le Président avait raison, et — recommença à fustiger l'usurier. Le ministère public buvait du lait. Il espérait bien que la volée de bois vert administrée au maître n'empêcherait pas la condamnation du domestique. Son attente fut trompée ; le paysan auvergnat fut acquitté à une voix de majorité. J'étais de la minorité et si mes collègues m'eussent écouté, ils auraient émis un verdict qui aurait permis à la Cour de condamner le voleur à cinq ou six bonnes années de réclusion.

Dix années s'écoulèrent. Etant allé visité à Bordeaux un ancien ami du collège devenu un riche capitaliste, je ne rencontrai pas M. Desbont. Il était à la campagne avec sa famille. Comme cette absence ne devait durer que vingt-quatre heures, j'en pris aisément mon parti. Défendant d'avertir M. Desbont, je m'installai chez lui comme il se serait, en pareille occasion, installé chez moi. Je fus servi par un homme d'une quarantaine d'années, le seul domestique qui se trouvât dans la maison.

— Où avais-je vu cette figure-là ?

Telle était la question que je me posais à table, dans ma chambre, dans le jardin, partout où je rencontrais Silvain.

J'avais un souvenir vague, mais obstiné, d'avoir vu, dans des circonstances extraordinaires ces joues rebondies, ces yeux à fleur de tête, ces petits yeux gris. Ce personnage aujourd'hui inoffensif s'était autrefois rencontré sur mon chemin, avait occupé mon attention et m'avait inspiré des sentiments où l'estime et la sympathie ne dominaient pas. De ceci j'étais sûr. Mais où, quand m'étais-je rencontré la première fois en présence de Silvain ? voilà ce que je ne parvenais pas à débrouiller. En vain m'efforçais-je de me représenter à moi-même le ridicule de ces préoccupations, je ne parvenais pas à m'en débarrasser.

L'arrivée de M. Desbont et de sa charmante famille ne changea pas beaucoup mon état d'esprit. Je suis tenace et quand j'ai commencé à chercher la solution d'un problème, il faut que je la trouve. Il y va de mon appétit et de mon sommeil.

Un matin, au coup de cinq heures, au moment où Silvain, exécutant mes ordres, tirait mes rideaux pour me réveiller, ma mémoire me rappela clairement et distinctement que le serviteur de M. Desbont n'était autre que l'auvergnat acquitté aux assises de Riom, par un jury débonnaire, malgré trois ou quatre vols domestiques.

M. Desbont choisissait bien ses valets de chambre. Quelle imprudence de laisser seul cet homme-là dans une maison où il y avait des secrétaires et des armoires dans tous les coins, et de l'or, de l'argent, des billets de banque, des valeurs, des objets précieux dans toutes les armoires et tous les secrétaires ! Il ne restait plus qu'à lui confier les clefs ! Je m'aperçus qu'on n'avait pas manqué à cette suprême imprudence. Un jour, devant moi, M. Desbont donna à Sylvain la clef de son bureau, en le chargeant d'y aller prendre je ne sais plus quel papier.

Ce fut la goutte d'eau faisant déborder le vase. Sous peine de trahir l'amitié, je devais parler et dire à quel personnage on témoignait une pareille confiance. Je résolus néanmoins d'y mettre de la prudence, de la discrétion, et de ne dire que ce qui serait indispensable. Du caractère dont je connaissais mon ami, je comprenais que le meilleur parti à prendre était de le décider à congédier sans esclandre et sans explication ce serviteur dan-

géreux. Encore fallait-il l'y préparer. Je mis, sous je ne sais plus quel prétexte, Silvain sur le tapis.

— Tu as, lui dis-je, en Silvain, un domestique qui semble t'être bien dévoué.

— Tu ne te trompes point.

— Et il y a longtemps qu'il est à son service ?

— Près de dix ans.

— Tu n'as jamais eu à t'en plaindre ?

— Jamais : c'est la probité et la fidélité en personne.

— Sais-tu d'où il est ?

— De l'Auvergne, je crois.

Il ajouta en souriant :

— Tu parais t'intéresser joliment à Silvain. Est-ce que par hasard tu aurais formé le projet de me l'enlever ? Je t'avertis que tu perdrais ton temps et ta peine. Il a refusé, pour ne pas se séparer de moi, cinq ou six places plus lucratives que celle qu'il a chez moi.

Je répondis je ne sais plus quoi et la conversation changea d'objet.

Le lendemain, Silvain se trouvait pour son service dans ma chambre, je résolus de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes.

— Silvain, dis-je brusquement, connaissez-vous Riom ?

Il se troubla, pâlit et dit en balbutiant :

— Oui, monsieur.

— Vous n'y avez pas eu, il y a dix ans, une affaire... désagréable ?

Son trouble et sa pâleur augmentèrent.

— Je vois, finit-il par dire, que Monsieur me connaît et connaît mes antécédents. Dieu, j'en ai le ferme espoir, m'a pardonné. J'espérais que les hommes ne seraient pas plus sévères. S'il en doit être autrement, si je dois perdre ma réputation et ma place, que la volonté de Dieu soit faite !

Ces paroles furent dites avec un ton de sincérité auquel l'hypocrisie la plus habile ne saurait atteindre.

— Vous ne perdrez, dis-je, ni votre réputation ni votre place, si vous voulez être franc avec moi. Je vais vous donner l'exemple. J'étais juré aux assises où vous avez comparu.

Il tomba à genoux et fondit en larmes.

— Relevez-vous, lui dis-je, et racontez-moi comment vous vous y être pris pour devenir honnête homme.

— Monsieur, dit-il, aussi vrai que Dieu nous voit et nous entend, je vais vous dire la vérité. Le maître que j'ai volé à Riom m'avait donné l'exemple de tous les vices. En voyant ce bourgeois, cet homme riche, instruit, prêter à grosse usure, fouler le pauvre, la veuve et l'orphelin, violer impunément toutes les lois divines et humaines, je me crus autorisé à n'être pas plus scrupuleux. Quatre mois de prison préventive, les débats des assises m'avaient fait réfléchir et disposé à mener une vie meilleure. Il est à croire que ces bonnes résolutions n'auraient pas duré, et que comme tant d'autres, j'aurais récidivé, si la Providence ne m'avait pas conduit chez M. Desbont. Sa justice, sa probité, la confiance qu'il me témoignait tout d'abord me le firent prendre en estime. Cette estime se changea en un respectueux attachement, à la suite des soins qu'il me fit prodiguer et me donna lui-même durant une longue et dangereuse maladie. Il y avait à peine quelques mois que j'étais chez M. Desbont lorsque je fus atteint d'un mal contagieux. Combien de maîtres se seraient débarrassés de moi en m'envoyant à l'hôpital ! M. Desbont agit autrement. J'aurais été no parent qu'il n'aurait pas eu, je crois,

plus de soins qu'il n'en eut pour un pauvre domestique. Il aurait fallu être un monstre pour n'être pas attendri par de pareils procédés. Or, Monsieur, je n'étais pas un monstre, mais une nature faible et capable de se laisser mener au bien et au mal selon les occasions, les circonstances, les exemples surtout. Que vous dirais-je de plus ? Voici dix ans que je suis au service de M. Desbont. Interrogez votre ami, et s'il a à me reprocher autre chose que ces défauts, dont nul n'est exempt, les maîtres pas plus que les domestiques, je consens à ce que vous révoquiez mon triste passé.

Un autre entretien que j'eus avec M. Desbont acheva de me convaincre que Silvain était devenu honnête homme et chrétien. Dès lors mon devoir était clair. Je garderais le silence et n'humilierais pas le pêcheur converti. C'est ce que je fis.

— Votre histoire, dis-je à M. Valon, prouverait en effet qu'un bon maître fait un bon domestique. Malheureusement pour votre thèse, cette histoire n'est qu'un fait isolé, et auquel on peut opposer faits contraires. Que d'excellents maîtres qui n'ont pas réussi à moraliser leurs serviteurs !

— C'est qu'ils s'y sont mal pris. Ecoutez une autre histoire. Vous connaissez ma fille aînée ? Il y a un an, elle prit à son service une jeune fille qui excellait dans tous les travaux d'aiguille. Ce n'était pas une couturière, une lingère, une modiste, c'était une *fée* que Léontine. Sous ses doigts le moindre chiffon prenait un air élégant et charmant. Ma fille assurait qu'elle dépensait un tiers de moins pour sa toilette, et éclipsait toutes ses amies. Pourquoi Léontine avait-elle la langue aussi délicate que les doigts ? En quelques semaines elle eut semé la zizanie, non-seulement dans ma maison, mais parmi les domestiques du voisinage. Je fis comprendre à Berthe qu'il fallait congédier cette *fée* adroite et malfaisante. Ma fille me supplia de lui accorder trois mois pour essayer de corriger sa femme de chambre. Je cédai, tout en m'accusant de faiblesse. Savez-vous ce qui est arrivé, M. le sceptique ? Au bout des trois mois Léontine avait dépouillé ses défauts et gardé ses qualités.

— Cela prouve simplement que Mademoiselle Valon est un ange.

— Ma fille est tout uniment une bonne maîtresse, et je soutiens que celles qui voudront l'imiter réussiront neuf fois sur dix à corriger les défauts des personnes à leur service. Mais on manque d'indulgence, ou de fermeté ou de patience. On exige tout d'un coup d'une pauvre fille des qualités qu'elle ne peut tenir ni de sa famille, ni de son instruction, ni de son éducation ; on achève le roseau à demi brisé ; on éteint la mèche qui fume encore ; on change de femme de chambre tous les trois mois sinon tous les mois : on est mal servi, on se plaint ; on manque à la charité, à la justice, et un beau jour il se fait une explosion de rériminations et de plaintes semblable à celle dont nous a vons été témoins, chez Mme des Brossards.

— Vous pourriez bien avoir raison.

— Comment je pourrais avoir raison ! mais j'ai raison sûrement, complètement.

— Quel dommage que vous n'ayez pas besoin en ce moment d'un domestique !

— Pourquoi me dites-vous cela ? J'accepterais volontiers un aide-jardinier.

— J'en sais un robuste et intelligent, mais qui, pour des raisons que j'ignore, s'est fait éconduire en un an de cinq ou six places. Comme c'est le neveu de mon frère de lait, je porte quel que intérêt à ce mauvais sujet. Dites un mot et je vous l'envoie à vos risques et périls.

— Envoyez.

Jacques Tardinois, dit Jacquot, dit l'Evoillé, est entré chez M. Valon, et tout porte à croire qu'il y restera. Son maître est si satisfait de ses services et de sa conduite que de lui-même il a augmenté ses gages.

Il paraît que Jacquot a été séduit par les conseils, les bonnes paroles, les encouragements que M. Valon lui a adressés tout en visitant ses plates-bandes et ses espaliers. Le pauvre diable, habitué aux rebuffades des maîtres jardiniers, s'est trouvé charmé en voyant un Monsieur s'intéresser à lui.

De tout quoi il pourrait bien résulter que M. Valon n'a pas tort de dire que nous avons les serviteurs que nous méritons et que les bons maîtres font les bons domestiques.

CONTE NORMAND

— Voisin, dit le gros Martin au petit Jolibois, voulez-vous me rendre un service ?

— Deux, voisin, deux.

— Gardez-moi alors cette terrine de lait : je prévois un orage et il n'est que temps d'aller rentrer dix sacs de pommes que j'ai gaulées hier.

— Allez à vos affaires, je garderai votre terrine.

Quand le petit Jolibois fut de retour, il trouva la terrine non-seulement vide, mais nettoyée.

— Qu'est-ce que cela ? dit-il.

— Ne m'en parlez pas ! j'en suis plus marri que vous. Ce sont ces coquines de mouches qui ont bu votre lait.

— Vous me la baillez belle ! dit-il.

Le lendemain, sans plus de retard, le dépositaire infidèle reçut un mandat à comparaître devant le juge de paix du canton.

Quoique les deux parties eussent pris pour défendre leur cause les deux plus retords du canton ; maître Chicogneau, et maître Bredouillard ne purent embrouiller l'affaire tant claire elle était.

(Jolibois fut condamné à donner trois francs à son voisin, et à payer tous les frais).

— Il fallait chasser les mouches, dit le juge de paix.

— C'est donc une chose permise ? dit le petit Jolibois de son ton le plus benêt.

— Certainement.

— Partout où elles se trouvent ?

— Partout où elles se trouvent.

— Que vous me mettez à l'aise. M. le juge !

Et Jolibois apercevant une mouche sur le nez du gros Martin, donna à sa partie adverse un grand soufflet qui tua la mouche sur place.

— Je suis sûr, dit-il, que c'est une de celles qui ont bu le lait.

Le juge ne voulut pas s'en dédire.

Le buveur de lait, tueur de mouches, en fut quitte pour payer trois francs, prix de la terrine, et les frais du procès.

GAULOISERIES HONNÊTES

Il y avait près de huit ans que M. Desvergnès n'était pas allé visiter sa terre de la Boucaille : aussi s'attendait-il à y trouver tout en désordre. Ce qu'il vit dépassa ses prévisions. La maison, pour ne parler que d'elle, manquait de la plupart des

meubles, ustensiles et outils qu'il y avait laissés. Ce n'est pas que les voisins de la Boucaille fussent voleurs, à Dieu ne plaise ! seulement le propriétaire habitait à cent cinquante lieues de là et il avait une grande réputation de complaisance et de bonté. S'il avait été sur les lieux il aurait certainement prêté au gros Pierre trois chaises qui lui étaient utiles. Il n'était pas homme non plus à refuser une casseroles, un gril, et un chaudron pour la noco de la fille de Girodeau. Le gros Pierre et Girodeau présumèrent donc la permission, et prirent les objets dont ils avaient besoin. Ils auraient joliment rabroué celui qui aurait prétendu qu'ils n'avaient pas l'intention de les rendre. Ils l'eussent fait certainement sans la négligence et l'oubli.

L'exemple de ces deux notables encouragea les autres voisins, la maison M. Desvergnès fut à peu près dévalisée.

Grande fut la surprise du propriétaire en trouvant dans le logis des paysans qu'il allait voir, les pièces qui manquaient à l'ameublement du sien. Comme il était bon et indulgent il se contenta de réclamer son bien, que les voisins se hâtèrent de lui rendre avec force excuses.

Michelot, un métayer d'environ soixantes et dix ans, et tourmenté de rhumatismes, s'était attribué pour sa part, une façon de grand et vieux fauteuil en bois, avec un cousin rembourré de paille de maïs ; on n'était point mal. là, durant les longues soirées d'hiver. Aussi Michelot s'y prêlassait-il. Le fauteuil offrait une singularité : Au lieu d'être plein et solide, la partie sur laquelle on s'essayait présentait une cavité fermée par un couvercle à charnière, Michelot avait eu l'air d'utiliser ce réceptacle : le fauteuil lui servait à la fois de coffre et de chaise.

Les choses étaient en cet état depuis quatre ou cinq ans, lorsque M. Desvergnès entra un beau jour, sans avertir, chez le métayer.

Ses yeux ne tardèrent pas à se porter sur le vieux fauteuil de bois, il le reconnut et dit :

— Eh bien ! eh bien ! Michelot, voilà qui est sans gêne. C'est ainsi que vous vous rendez maître des meubles de vos voisins ?

— Pardon, excuses, M. Desvergnès, répondit le paysan, c'est si vieux, si vermoulu, j'ai pensé que vous n'y teniez pas. Ça ne servait de rien du tout dans le grenier où je l'ai trouvé, tandis que c'est commode pour un pauvre métayer. Tenez, voyez, j'y mets mon sel, mon lard et mes fromages.

Tout en parlant, Michelot levait le couvercle du vieux meuble.

M. Desvergnès faillit s'étouffer à force de rire : le fauteuil de bois était une chaise..... percée.

A partir du 1er Janvier prochain, les conditions d'abonnement au FEUILLETON ILLUSTRÉ seront comme suit :

UN AN, payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois,	\$1.00
SIX MOIS, do do do do	0.50
UN AN, payable dans le cours des trois derniers mois.....	1.50
SIX MOIS, do do do	0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT COMPTANT.

AUX AGENTS.—A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre journal, nous leur vendrons 16 centins la douzaine, payable à la fin de chaque mois, et 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Ces conditions sont invariables.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : " Feuilleton Illustré, Boite 1036 B. P."

MORNEAU & CIE., Propriétaires,
60, RUE ST. GABRIEL, MONTEAU